

EXTRAIT

Attestation portant sur la représentation des fonds mandants au titre des activités de règlement des encours héritiers

pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

de la SAS ETUDE GIRARDOT TRIOMPHE

En notre qualité d'expert-comptable de votre société et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur la représentation des fonds mandants au titre des activités de règlement des encours héritiers, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Il nous appartient d'attester la conformité de la représentation des fonds des mandants de votre entité en date du 31 décembre 2017, avec :

- les principes comptables applicables ;
- les stipulations de l'article 2-2 de la charte déontologique des généalogistes professionnels.

.....

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité de la représentation des fonds mandants pour l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Fait à Eysines le 20 avril 2018

Bertrand LE NOAC'H

